



Albi, le 9 octobre 2014

Communiqué de presse

Zone vulnérable : déclaration d'engagement dans un projet d'accroissement des capacités de stockage

Les exploitations agricoles situées dans les 73 communes du département du Tarn classées en zone vulnérable doivent répondre aux exigences de l'arrêté national du 23 octobre 2013 et notamment disposer des capacités de stockage des effluents requises au plus tard au 1^{er} novembre 2014. Pour pouvoir bénéficier d'une dérogation reportant cette date butoir au 1^{er} octobre 2016, les exploitants doivent être engagés dans un projet d'accroissement des capacités de stockage des effluents ou se signaler à l'administration **avant le 1^{er} novembre 2014** comme étant engagés dans une telle démarche.

A cet effet, un courrier a été adressé au mois de juillet dernier à tous les exploitants agricoles concernés, accompagné d'un formulaire de déclaration d'engagement à renvoyer à la DDT.

Certains éleveurs n'ont pas retourné à la DDT cette déclaration d'engagement.

Or, les éleveurs situés en zone vulnérable qui n'ont effectué aucune démarche à ce jour et qui souhaiteraient déposer, lors du programme de développement rural 2014-2020, une demande d'aide pour réaliser ces travaux de mises aux normes, doivent **impérativement** remettre à la DDT une déclaration d'engagement dans le projet d'accroissement des capacités de stockage **avant le 1^{er} novembre 2014**.

Les conditions de financement de ces mises aux normes à compter de 2015 sont en cours de définition au niveau régional pour les exploitations situées en zone vulnérable depuis 2012, et, pour celles situées en zone vulnérable avant 2012, en cours de négociation avec la commission européenne. Dans les deux cas, **le dépôt de la déclaration d'engagement est impératif pour prétendre à bénéficier d'aides entre 2015 et 2020.**

Le formulaire de déclaration d'engagement dans un projet d'accroissement des capacités de stockage est disponible sur [le site internet](http://www.tarn.gouv.fr/IMG/pdf/Declaration_capacite_stockage_modele_national.pdf) de la préfecture ou à l'adresse suivante : http://www.tarn.gouv.fr/IMG/pdf/Declaration_capacite_stockage_modele_national.pdf

Contacts Presse : Marie LACAN - 05 63 45 62 34 / 06 18 28 61 33 - marie.lacan@tarn.gouv.fr
Stéphanie TAILLEFER – 05 63 45 60 87 – stephanie.taillefer@tarn.gouv.fr

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>